Le Royaume-Uni a certes créé beaucoup d'emplois ces dernières années, mais leur mauvaise qualité constitue plutôt un handicap pour l'avenir, si elle devait perdurer.

L'emploi, vrai ou faux miracle ?

« Avec les travaillistes, nous allons devenir aussi mauvais que la France », affirmait, dans un exercice aussi vieux que la guerre de Cent Ans, David Cameron dans une tribune du *Sunday Times*. *« Le seul comté du Yorkshire a créé plus d'emplois que la France »*, déclarait de son côté son ministre des Finances George Osborne, lors de la présentation du budget 2015-2016. Avec 5,7 % de chômeurs outre-Manche, il y a certes de quoi être jaloux. La perfide Albion, qui a supprimé 750 000 emplois publics et créé plus de 2 millions d'emplois privés depuis 2010, a-t-elle raison de pavoiser ?

Pas facile d'en avoir le cœur net car *« l'île est mystérieuse »*, rappelle Catherine Mathieu [1], économiste à l'OFCE et spécialiste du Royaume-Uni. Tout d'abord, *« contrairement aux récessions précédentes, les entreprises britanniques ne se sont pas séparées massivement de leurs salariés en 2008-2009, pensant que la croissance reviendrait vite »*. Résultat : entre 2008 et 2011, le chômage n'a augmenté « que » de 3 points outre-Manche, pour atteindre 8,5 % à son maximum. Une hausse comparable à celle qu'a connue la France bien que la récession ait été plus prononcée au Royaume-Uni en 2008-2009.

> La dégradation de la **qualité de l'emploi des jeunes** en 2007-2012 a été plus marquée au Royaume-Uni qu'en France, en Suède ou aux Pays-Bas

« En revanche, les entreprises britanniques ont, bien davantage qu'en France, joué sur la baisse des salaires réels », poursuit Catherine Mathieu. En moyenne, les salariés ont perdu 2,5 % de pouvoir d'achat depuis 2009, alors que les Français en ont gagné 5,6 %. La création massive d'emplois de faible niveau de qualification, dans l'hôtellerie-restauration notamment, a aussi fait mécaniquement baisser la moyenne des salaires.

LE TRAVAIL INDÉPENDANT SE DÉVELOPPE

Nombre d'emplois au Royaume-Uni et en France, en millions

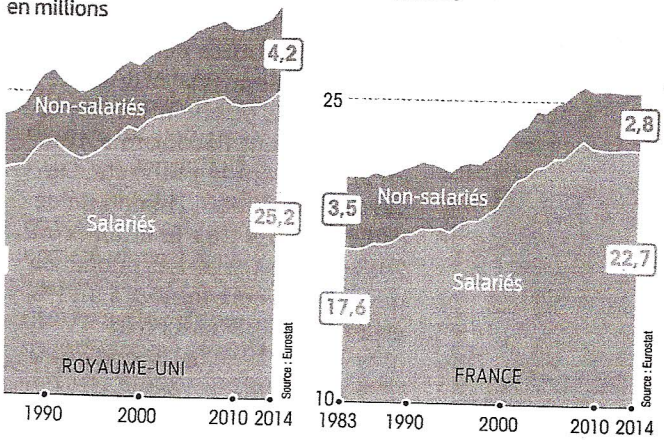

Emplois précaires

Les femmes tout comme les jeunes sont très représentés parmi les contrats « zéro heure », illustration de la flexibilité poussée à l'extrême. Ces contrats ne garantissent ni volume horaire ni salaire minimum tout en exigeant parfois une clause d'exclusivité. Ce statut qui existe en réalité depuis les années 1970 n'a jamais été remis en cause, les travaillistes souhaitant seulement l'améliorer à la marge.

Selon l'ONS, l'Insee britannique, près de 700 000 personnes auraient travaillé sous ce régime d'octobre à décembre 2014, pour une durée moyenne de 25 heures par semaine. *« Si ces contrats sont montés en puissance ces deux dernières années, ils ne représentent encore que 2,3 % de l'emploi total. On ne peut pas conclure à un raz-de-marée »*, nuance cependant Catherine Mathieu. En revanche, l'explosion des *self-employed* (les auto-entrepreneurs) a joué, elle, un rôle central dans la baisse du chômage. Depuis 2007, les deux tiers des créations d'emplois ont été réalisées sous ce statut, qui représente aujourd'hui 15 % de l'emploi total. Travailleurs manuels mais aussi cadres ou consultants y ont recours. Les immigrés qui s'installent au Royaume-Uni aussi. Les entreprises disposent ainsi d'une main-d'œuvre bon marché à laquelle il ne faut payer ni épargne retraite ni congés payés. Depuis la crise, le revenu moyen de ces auto-entrepreneurs a chuté de 20 % à 25 %.

Des contrôles renforcés

Ce « miracle britannique » tient notamment à la réforme de 2007 qui a retardé l'âge de départ en retraite, poussant de nombreux seniors à (re)prendre un emploi en auto-entrepreneuriat. Et aux multiples mesures de durcissement de l'indemnisation chômage. Les personnes en incapacité doivent désormais passer un test (*Work Capability Assessment*) pour prouver qu'elles sont bien inaptes au travail. Les demandeurs d'emploi de longue durée pointent tous les jours dans leur *job center*, certains sont tenus d'effectuer des activités bénévoles (de 30 heures par semaine sur une durée pouvant aller